



Les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite

MOBILITÉ

Source : Ville de Paris,
Direction de la Voirie
et des Déplacements



Depuis le 1^{er} juin 2018, le Navigo Émeraude Améthyste a changé de nom pour devenir **Pass Paris Seniors / Access'**. Un seul forfait unique dézoné et gratuit est désormais proposé au public qui en fait la demande pour la première fois.

Le **Pass Paris Access'** est délivré par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) aux Parisiens en situation de handicap, sous condition de ressource. Il est délivré pour une période de 12 mois.

Le **Pass Paris Access' Jeunes** est délivré depuis 2019 par le CASVP aux jeunes Parisiens âgés de 16 à 19 ans révolus en situation de handicap et ne bénéficiant pas de la carte Imagine R pour les transports.

TRANSPORT

Source : Ville de Paris,
Direction de la Voirie
et des Déplacements



PAM

Transport à la demande destiné aux personnes en situation de handicap résidant à Paris, disponible 7 jours sur 7 toute l'année sauf le 1^{er} mai, de 6 heures à minuit du lundi au jeudi et jusqu'à 2 heures du matin les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

ESCAPAM

Sorties de loisirs adaptés aux différents handicaps proposées par le service PAM 75 en partenariat avec une association.

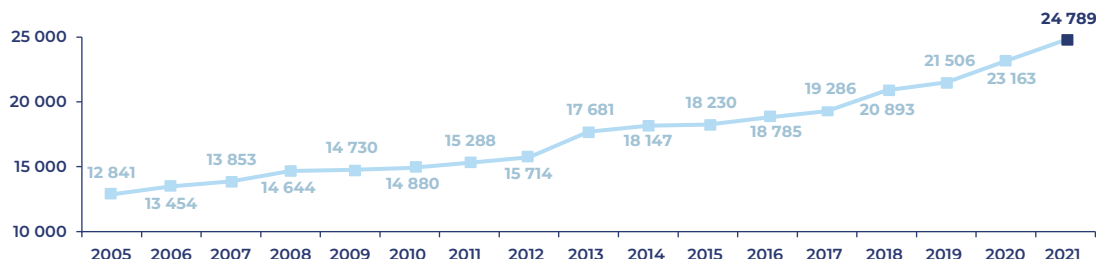
CENTRE

Transports effectués à l'origine ou à destination d'ESMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux). Le motif Centre est pris en compte spécifiquement depuis le 1^{er} janvier 2017.

ACCESSIBILITÉ À LA VOIRIE PARISIENNE

Source : Ville de Paris,
Direction de la Voirie
et des Déplacements

Évolution du nombre de bénéficiaires du Pass Paris Access'



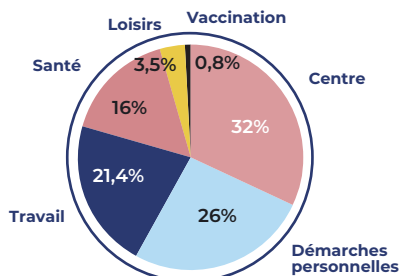
Tendance : En 2021, le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires du Pass Paris Access' pour l'accès au transport s'élève à **24 789**, en augmentation constante depuis 2005 (+ 93 %). Parmi eux, 23 243 ont rechargé leurs droits (signifiant l'utilisation possible de leur pass), soit 93,8 % des allocataires.

En 2021, 384 jeunes parisiens en situation de handicap âgés de 16 à 19 ans sont bénéficiaires du Pass Paris Access' Jeunes mis en place en 2019, soit une hausse de 12,2 % par rapport à 2020.

Service spécialisé PAM (Pour l'Aide à la Mobilité)

Pour faciliter les déplacements sur Paris et l'ensemble de l'Île-de-France des personnes handicapées, la Ville de Paris, conjointement avec le Conseil Régional d'Île-de-France et Île-de-France Mobilités, a lancé en novembre 2003 un service de transport spécialisé, PAM (Pour l'Aide à la Mobilité).

Répartition des courses par motif



Évolution 2021 / 2020

En 2021 :

213 235 courses réalisées,



3 933 usagers actifs
(ayant effectué au moins une réservation au cours de l'année 2020)



Tendance : Avec **213 235** déplacements, le nombre de locations est en hausse de 36,1 % par rapport à 2020, mais ne retrouve pas sa valeur d'avant la crise sanitaire (-13,5 % par rapport à 2019).

En 2021, le nouveau motif « Vaccination » enregistre le nombre de déplacements dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Mesures prises en matière d'accessibilité

Dispositifs sonores équipant les traversées de chaussée

10 578 modules
(soit **5 289** traversées)



Abaissements de trottoirs

43 073



Cette baisse traduit la hausse du linéaire piéton – voir chapitre « Les déplacements des Piétons ».

Places de stationnement réservées aux PMR,

5 371



dont :

places sur voirie

4 408 (soit 3,6 % des places véhicules sur voiries)

places dans les parcs concédés*

963 répartis dans 87,5 parcs

* Données 2020